

Procès-verbal de l'assemblée paroissiale **du 27 mars 2019 à 20h00**

Présidence : M. René Sonney

Scrutateurs : MM. Michel Riedo et Francis Wicht
23 personnes présentes y compris le Conseil de paroisse.

Tractanda

1. Accueil, ouverture et constitution de l'assemblée
2. Procès-verbal de la dernière assemblée
3. Rapport du conseil de paroisse
4. Comptes 2018
 Rapport de la commission financière
5. Budget 2019
 Fonctionnement
 Investissements
 Rapport de la commission financière
6. Parole au conseil pastoral
7. Divers

1. Accueil, ouverture et constitution de l'assemblée

Le président ouvre cette assemblée ordinaire à 20h00 et salue les paroissiennes et paroissiens en les remerciant pour leur participation et propose un moment de silence en pensant aux personnes qui nous ont quittés durant l'année écoulée ou qui ne peuvent se joindre à nous. Il nous transmet les salutations de Denise Butty et de Rachel Cotting.

Le président donne la parole à l'Abbé Robert Niêm qui, par une prière met cette assemblée sous la bienveillance de Notre Père. Il demande une pensée particulière pour les 19 personnes déjà décédées depuis novembre dernier.

René Sonney demande à l'assemblée, si l'ordre du jour envoyé par un tout-ménage, publié dans la feuille officielle du 8 mars et affiché au pilier public, conformément à ce qui a été convenu lors de la première assemblée de notre législature, est accepté, ce qui est le cas.

Il signale que les débats sont enregistrés afin de faciliter la rédaction du procès-verbal. Le président constate la validité de l'assemblée qui nomme les deux scrutateurs : MM. Michel Riedo et Francis Wicht.

2. Procès-verbal de la dernière assemblée

Comme mentionné sur le tout-ménage, le procès-verbal était mis à disposition et ne sera donc pas lu. Conformément à l'habitude prise ces dernières années, le président rappelle les divers de l'assemblée 2018. Il y avait les remerciements à Francis Wicht qui quittait la présidence de la commission financière, le représentant de la commune Alexandre Cotting expliquait les retards concernant la rampe d'accès à la morgue et avait parlé du colombarium qui devenait plein, et pour finir, nous avons parlé de l'entretien de la grotte, pour lequel la jeunesse est prête à contribuer.

Francis Wicht fait remarquer que Serge Clément a aussi quitté la commission financière l'année dernière, René confirme qu'il est lui-même allé le trouver à domicile. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport du conseil de paroisse

Le rapport du conseil de paroisse est concentré sur les points suivants :

Travaux à la cure

L'an dernier, nous avons décidé des améliorations supplémentaires : installation de stores électriques et changement des chenaux. Au final 90'000 au lieu de 80'000.- frs.

Les têtes des poutres de la lucarne étaient aux $\frac{3}{4}$ pourries, il a fallu les changer et l'entier de la lucarne, d'où un surplus de 15'000 à 16'000.- frs.

Aménagement du chœur de l'église

Suite aux souhaits de changer l'ambon, le conseil de paroisse a conçu le nouvel ambon inspiré par le mobilier liturgique qui reprend les éléments structurants des stalles, le marbre de l'autel et la croix des sièges. La réalisation a été confiée à l'ébéniste M. Bovet SA à Marly.

La bénédiction de l'ambon a eu lieu lors de la patronale du 13 janvier 2019.

Aménagement de la rampe d'accès à l'église pour les handicapés

Selon les nouvelles normes, la rampe doit être élargie et une main courante doit être installée. Ce point sera repris lors de la discussion sur le budget.

Relations avec la paroisse de Marly

La même information est transmise dans toutes les paroisses : avec la mise en route de la nouvelle législature et la fin de la construction du nouveau centre paroissial de Marly, un groupe de travail a été constitué. Il était composé du président du conseil de gestion, M. Benjamin Brülhart, de l'administrateur, M. Marcel Pétignat et du président du conseil de paroisse de Marly, à ce moment, M. Germain Maillard. Plusieurs articles ont été complétés, corrigés ou annulés sur cette convention. Toutes ces modifications ont été acceptées par le conseil de gestion et par tous les conseils de paroisse d'en-haut, donc tous, sauf Marly. Malheureusement, malgré la présence du président du conseil de Marly dans le groupe de travail, la paroisse de Marly refuse de signer cette convention. De plus, la paroisse de Marly demande à l'UP une contribution 3 x supérieure à celle existante jusqu'à ce jour sans que quiconque de nos paroisses puisse donner son avis concernant la construction du centre communautaire. Donc, pour l'instant, c'est la convention de 2005 qui reste en vigueur, jusqu'à nouvel avis. Tout sera mis en œuvre, afin que les bonnes relations entretenues jusqu'à ce jour se rétablissent et se poursuivent.

Réflexions au sein de l'UP

Quand la commune de Chésalles a fusionné avec Marly, elle a également quitté la paroisse d'Ependes pour rejoindre celle de Marly. Celle de Bonnefontaine, dans le cadre de la fusion des communes du Mouret, est restée indépendante, mais Essert est restée en paroisse avec Treyvaux. Tous les cas sont possibles et imaginables. L'idée est que si quelque chose change, c'est dans l'idée d'une fusion (avec ou sans Marly). Il y a 3 angles de vue à traiter : la pastorale (c'est presque déjà fait, les catéchistes, les célébrants et assistants pastoraux vont partout). Les sociétés, à voir comment continuera leur soutien, car on a la chance d'avoir une excellence dans les chœurs mixtes, également dans les fanfares. C'est à garder. Le problème, c'est les bâtiments. Il faut trouver la solution. On a commencé à analyser comment cela se passe dans l'UP St-Laurent à Estavayer, qui a fusionné, 12 paroisses ne sont plus qu'une. Dans le conseil de paroisse, il y a

chaque fois un responsable des constructions. L'idée est d'aller voir comment ils ont fait et à l'horizon, avoir 4-5 ans pour proposer quelque chose pour l'avenir.

Relations avec la commune

René a créé une rencontre annuelle avec la commune, afin de discuter des divers problèmes que nous avons en commun. Nous avons parlé du cimetière, du problème de propreté, dû aux travaux surtout, mais aussi du déneigement, parfois délicat. Nous avons parlé de la désaffectation des tombes, du remplacement du colombarium, mais finalement, avec l'enlèvement de certaines personnes et avec les nouvelles tombes, le remplacement de ce colombarium ne semble plus nécessaire. Par contre, la demande est la mise en place d'un jardin du souvenir.

Nous avons discuté de l'ouverture des toilettes publiques, qui sont fonctionnelles actuellement.

Nous avons parlé du plan d'aménagement, la paroisse est indirectement concernée, car le bénéfice curial est propriétaire du terrain en-dessous de l'ancienne cure, qui est mis en zone.

Pour conclure ce point, René cite une phrase de Nicole Bornet : « l'importance que ces séances perdues pour la bonne ambiance et la bonne entente entre nos deux conseils ».

Animation de la fête patronale

Nous avons décidé d'animer un peu plus la fête patronale en présentant tous les mouvements sur une même idée : Ependes, une communauté paroissiale qui vit, avec chaque groupement qui s'est présenté et cela a été positif en permettant à chacun de se rendre compte de tout ce qu'il se passe dans la paroisse.

Sorties d'église

Malheureusement depuis l'année passée, 9 sorties d'église ont été enregistrées, 2 sorties sont en cours de traitement, et 1 sortie de corporation ecclésiastique.

Le président met en discussion le rapport du conseil :

Emmanuel Monney demande si la location de la cure a augmenté à cause des travaux. Ce n'est pas le cas, car la location de la cure est fixée par l'évêché, entre 800.- et 1200.-. Les paroisses n'hébergeant pas de prêtre contribuent. Le loyer est estimé à 2000.-, l'Abbé Robert paie 1000.-, et le reste est payé par les paroisses.

Claudia Cotting demande si nous ne rencontrons que la commune d'Ependes. C'est le cas, et Emmanuel Monney rebondit sur la question en précisant que les relations sont bonnes et que s'il y a des soucis, ils sont réglés par téléphone et souhaite que la collaboration continue comme ça. René Sonney trouve l'idée bonne de se rencontrer entre les 3 communes et la paroisse une fois par législature.

Emmanuel Monney précise que la commune de Senèdes va certainement fusionner avec celle d'Arconciel et ne sait pas encore ce qu'il en sera de la paroisse. Il faudra avoir une discussion entre les conseils respectifs.

René précise que si les paroissiens veulent changer, la décision leur appartient.

Si une fusion devait se faire entre les paroisses, comme discuté précédemment, il y a beaucoup de réflexions à faire, de discussion à mener.

Emmanuel Monney demande si une date a déjà été mentionnée pour cette fusion. René répond que non. C'est à plus ou moins long terme, plus de 5 ans en tout cas.

4. Comptes 2018

Les paroissiennes et paroissiens présents ont reçu un résumé des comptes 2018 et du budget 2019, ainsi que le bilan.

René Sonney donne quelques précisions. Les rubriques « caisse des ministères », « frais de l'UP », et « caisse des tâches supra paroissiales » représentent 129'550.- frs ce qui vaut 54,3% des revenus que nous encaissons. Notre marche de manœuvre est de 4'700.- frs
En observant le tableau des rentrées fiscales, nous voyons que cela fait soucis, elles sont en forte baisse.

La parole est donnée à Esther qui précise qu'il y a des différences dans les frais d'entretien des bâtiments et des forêts, car nous n'avons pas fait la rampe de l'église (budget 12'000.-, comptes 560.15, différence 11'439.85). Les impôts sur le revenu et fortune antérieurs (budget 38'000.-, comptes 29'560.25, différence - 8'439.75). Acompte impôt sur le revenu et fortune 2018 (budget 195'000.-, comptes 179'103.05, différence -15'896.95). Impôt sur le bénéfice et capital des personnes morales (budget 25'000.-, comptes 21'179.80, différence - 3'820.20). Impôt sur prestations en capital (budget 5'000.-, comptes 4'012.25, différence - 987.75. Ce qui donne en résumé : le rendement net de l'impôt 2018 a été de 215'753.80, soit 30'746.20 de moins que les 246'500.- prévus au budget et 55'985.25 de moins qu'en 2017.

Cette année pour les amortissements et provisions : cure 36'133.25 (+101'133.25), WC handicapé 4'791.10 (100%), moteurs orgue 1'960.15 (100%), ambon 2'118.45 (100%).

Aucune provision n'a été possible.

Les comptes 2018 se bouclent par un déficit de 1'918.62 frs.

Le président demande s'il y a des questions, ce n'est pas le cas et nous passons au rapport de la commission financière. Parole donnée au président, M. Albert Maillard.

Rapport de la commission financière

Monsieur le curé, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers, Mesdames et Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé en date du 5 mars dernier, chez Mme Christine Clément, boursière et comptable paroissiale, à la vérification des comptes 2018 de la paroisse d'Ependes, séance à laquelle participait également Mme la Conseillère Esther Schär, responsable des finances.

Dans un premier temps, nous nous sommes assurés, par sondage, que les règles comptables suivantes sont effectivement appliquées : - chaque écriture est faite sur la base d'une pièce comptable justificative; - tout paiement est justifié par une facture, ou un document, approuvé par la signature d'une personne compétente, en principe le président de la paroisse.

Nous avons également vérifié que les charges au 31.12.2018 respectent le budget approuvé le 21.03.2018 par la présente assemblée, et demandé des explications en cas de différences.

Nous avons constaté que l'exercice 2018 boucle avec une perte de CHF 1'918.62 en lieu et place du bénéfice de CHF 1'458.00 prévu au budget.

Cette différence provient d'une baisse sensible des rentrées fiscales, ceci aussi bien pour les impôts des personnes physiques que celui des personnes morales et des impôts sur les prestations en capital, en tout une différence substantielle de CHF 29'404.25, ou 11.05%, par rapport au budget.

Cette différence a pu être en bonne partie compensée par certaines charges qui ont été inférieures à celles prévues au budget, ou reportées, selon les explications qui viennent de vous être données.

Le bilan total au 31.12.2018 s'élève à CHF 850'889.46. La principale modification concerne la valeur de la cure, portée à CHF 285'000.00, suite aux travaux qui y ont été faits au cours de l'année 2018.

En deuxième lieu, nous avons complété le formulaire émis par la Corporation Ecclésiastique catholique, formulaire qui a été transmis au Conseil de paroisse. Ce formulaire comprend une série de questions, en particulier sur l'organisation et le fonctionnement de notre paroisse. La Commission financière remercie la comptable Mme Christine Clément pour son travail précis et ordonné, ainsi que pour les réponses à nos questions, fournies par elle-même et Mme Esther Schär, lors de notre séance.

Nous remercions également tous les membres du Conseil de paroisse pour leur gestion très prudente des affaires de notre paroisse, ce qui est particulièrement apprécié vu les moyens financiers en baisse.

Nous proposons à l'Assemblée d'approuver les comptes 2018 tels que présentés, et par là même d'en donner décharge à la boursière-comptable et aux organes responsables.

Ependes, le 5 mars 2019

La Commission financière :

Claudia Cotting Albert Maillard Rachel Cotting (Excusée – hospitalisée)

M. Albert Maillard remercie également M. Francis Wicht, son prédécesseur, pour la mise à disposition des dossiers.

René remercie la commission financière et son président et demande à l'assemblée d'approuver les comptes, ce qui est fait à l'unanimité, moins l'abstention des membres du conseil de paroisse qui ne votent pas les comptes.

5. Budget 2019

Fonctionnement

Le budget de fonctionnement 2019 est très proche de celui de l'année 2018 et nécessite cette remarque : compte tenu de l'évolution des rentrées fiscales et des sorties d'église, le conseil de paroisse s'est montré très prudent dans l'établissement du budget 2019. Et au vu de la marge très faible, nous n'envisageons pas d'action spécifique en 2019. On va se contenter de gérer les affaires courantes et ce budget prévoit un déficit de 792.- frs.

Investissements

François Clément nous fait remarquer que les escaliers sont également en mauvais état et partons sur un nouveau projet : de tout refaire les escaliers et la rampe. Ce ne sera pas en molasse, mais en pierre calcaire, qui supporte mieux les intempéries. Ce qui donne un budget de 50'000.- frs. René Sonney précise que cet investissement sera entièrement autofinancé par les provisions faites pour l'église.

René ouvre la place aux questions. Il n'y en a pas. Nous passons au rapport de la commission financière. La parole est donnée à Albert Maillard.

Rapport de la commission financière

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé le 5 mars dernier à l'examen du budget 2019 de la paroisse d'Ependes.

En ce qui concerne les comptes de fonctionnement, ce budget est très proche des comptes 2018 que vous venez d'approuver.

Le déficit budgété est de CHF 792.00, légèrement inférieur au déficit de l'année 2018 de CHF 1'918.62.

En ce qui concerne les investissements, le Conseil paroissial a prévu de refaire les escaliers d'entrée et la rampe d'accès à l'église, pour un montant estimé à CHF 50'000.00. Cet investissement sera entièrement autofinancé, les liquidités de la paroisse le permettant. Ce budget n'appelle donc pas de commentaires supplémentaires de la part de la Commission financière.

En conséquence, elle propose à l'assemblée d'approuver ce budget tel que présenté.

Ependes, le 5 mars 2019

La Commission financière :

Claudia Cotting Albert Maillard Rachel Cotting (excusée - hospitalisée)

René demande s'il y a des questions à la commission financière. Ce n'est pas le cas, nous passons à l'approbation de ce budget.

Le budget des investissements est accepté à l'unanimité et le budget de fonctionnement est approuvé également.

6. Parole au conseil pastoral

Le président de paroisse commence par rappeler quelques dates : le 24 mai, traditionnel pèlerinage à la grotte, le 19 avril, la soupe de carême, et le souper des bénévoles, le 27 septembre, à Ependes.

La parole est donnée à l'abbé Robert, qui compare le déroulement des activités pastorales à une symphonie pastorale. Le point d'orgue, en est les célébrations, surtout celles de l'eucharistie dominicale, lieu de rassemblement, de ressourcement, de recharge des batteries de l'amour, du pardon, de la joie intérieure, du partage. Les bémols : le manque de fidèles et le manque de prêtres, est la réflexion sur l'avenir de l'Eglise du conseil de l'unité pastorale. Comment atteindre les périphéries, comment ranimer nos communautés, comment adapter nos liturgies ?

L'abbé Robert nous dit un petit mot du CAM (centre d'accueil des migrants) : créé en 2015, le CAM s'est constitué en association qui a pour but d'accueillir des migrants et d'aider à leur intégration. Il nous parle de la messe de reprise : célébrée le samedi 15 septembre 2018, à Praroman avec les chorales de l'UP, elle s'est bien passée. Cette année, elle est fixée au samedi 14 septembre 2019 à 18h00 à Marly avec le nouveau nom de cette messe de reprise (messe d'ouverture de l'année pastorale), suivi d'un souper organisé par le CAM.

Pour terminer, le prêtre rend grâce à Dieu pour toutes les bénédictions reçues durant l'année écoulée. Il remercie vivement les conseils de paroisse et de communauté, et tous les autres mouvements paroissiaux, pour leur fidélité et leurs services inlassables pour que notre paroisse marche bien. A chacun, il souhaite une agréable soirée, d'être ensemble en amitié fraternelle. Il remercie les membres présents pour leur attention.

René remercie l'abbé Robert.

7. Divers

Prochaine assemblée : le 25 mars 2020 (fête de l'annonciation).

Parole à l'assemblée :

Francis Wicht se demande s'il est voulu que les comptes ne soient pas publiés sur le site de la paroisse.

Le site de la paroisse d'Ependes est réservé au conseil, il n'y a que quelques points qui peuvent être consultés par tout le monde. Il est prévu d'acheter la licence pour permettre d'avoir un

domaine ouvert au public et plus de zones à accès avec mot de passe. René pense que les comptes de la paroisse sont réservés aux paroissiens, ne pensait pas ouvrir à tout public. Francis précise que les comptes des communes sont visibles par tout le monde. René est d'accord d'y faire figurer les comptes, le procès-verbal, le budget.

Gilberte Mauron demande s'il n'est pas possible d'éviter le bruit que fait la porte de droite de l'église, qu'elle ne claque pas comme ça. Jean-Marc répond que ça ne fait pas tout le temps, qu'on a fait au mieux, car si elle ne claque pas, elle ne se ferme pas, et risque de rester ouverte toute la nuit. La fermeture automatique ne se fait pas. Gilberte demande également comment se passe la fermeture de la chapelle mortuaire (demande des familles). C'est une question à mettre au point avec la commune, afin d'avoir un protocole clair. Les pompes funèbres ont un code, mais ce n'est que pour eux. Par contre l'accès est toujours possible par l'église qui est ouverte de 7h à 22h. La sortie est toujours possible, même après 22h, mais si la porte ne claque pas, elle restera ouverte. C'est un sujet à éclaircir avec la commune.

Claudia Cotting demande à l'abbé Robert si une réflexion se fait sur le mariage des prêtres, sur la prêtrise des femmes. Si l'église catholique est prête à prendre en considération les changements de la société. Robert répond que des discussions se font, mais que pour l'instant on garde le célibat. La loi du célibat des prêtres est ecclésiastique, pas divine. Albert Maillard demande qui pourrait décider du mariage des prêtres. Robert répond que si un prêtre fait « une bêtise », c'est le siège de Rome avec la signature du pape, donc probablement la même chose pour une telle décision. Françoise Castella demande la différence entre le colombarium et le jardin du souvenir. Le colombarium est individuel où on y dépose l'urne, le jardin du souvenir est un gros trou, c'est collectif, une fosse commune pour les cendres.

La parole est donnée à Michel Riedo qui souhaite nous parler du retable de Sainte-Catherine, qui vient d'Ependes.

Claudia Cotting demande si ces documents seront déposés dans les archives de la paroisse. Antoine Castella fait part que la porte menant à la tribune s'ouvre mal et que si elle reste ouverte, il y a de l'air froid qui monte. Il demande s'il y a possibilité d'avoir une autre porte. René en prend note.

René clos l'assemblée à 21h25 en remerciant les participants à cette assemblée, les bénévoles de la paroisse, sans lesquels la paroisse n'existerait pas, les animateurs qui sont l'âme de la paroisse, ainsi que ses collègues du conseil de paroisse, avec lesquels il a toujours plaisir à collaborer et invite chacun à prolonger la soirée autour d'un verre.

Le président :

Un membre du conseil (rédaction du PV) :

René Sonney

Claudine Théraulaz